



A Mesdames et Messieurs les membres de la CDPL

Paris le 4 septembre 2007

Chers Amis,

La trêve estivale prend fin et il nous faut relancer nos actions.

Parmi celles-ci, le Bureau a privilégié :

- la préparation des élections aux Conseils des Prud'hommes avec une très forte participation des membres de notre Chambre sur la liste des candidats. Nous ferons prochainement un appel à candidature
- une mobilisation active dans le débat qui va s'instaurer sur la réforme de la représentation syndicale et professionnelle. Le très bon résultat de notre mouvement lors du dernier scrutin aux élections aux caisses maladie (R.S.I.) nous positionne en tête de la représentation des professions libérales. Il conviendra de le faire acter et traduire dans les faits par nos autorités de tutelle en concrétisant ainsi une promesse électorale.

Il conviendra également d'être attentifs aux travaux de la commission « ATTALI » en ce qu'elle peut concerner les professions réglementées.

L'idée de créer des emplois en ouvrant certaines de nos professions à la concurrence peut en effet présenter des graves dangers pour le « consommateur ».

Nous reprendrons nos réunions à thèmes et envisagerons une orientation culturelle.

Mais nous en reparlerons le 25 septembre prochain lors de notre dîner-débat.

Enfin, bien qu'elle soit la plus active de la région Ile de France, il nous faut poursuivre le développement de notre Chambre départementale.

En attendant, je souhaite à tous une bonne rentrée !

Amicalement.

Didier BOLLING

PJ : réactualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels